

Communiqué de presse

Berne, le 16 août 2023

Physioswiss s'oppose fermement à l'intervention tarifaire

Le Conseil fédéral a décidé de mettre en consultation une adaptation des structures tarifaires de la physiothérapie. L'Association Suisse de Physiothérapie Physioswiss est profondément déçue par l'intervention tarifaire annoncée. Celle-ci affectera négativement le secteur, déjà fortement sous-financé depuis des années, et finira par sérieusement compromettre les soins physiothérapeutiques des patient-e-s: cette intervention tarifaire n'est en rien une solution aux problèmes, mais plutôt une source de nouvelles difficultés.

Lors de sa séance du 16 août 2023, le Conseil fédéral a décidé de faire usage de sa compétence subsidiaire: il a décidé de mettre en consultation la modification de l'ordonnance sur la détermination et l'adaptation des structures tarifaires dans l'assurance-maladie. La nouvelle structure tarifaire en physiothérapie ambulatoire devrait être introduite au 1^{er} janvier 2025.

Désaccord catégorique – menace d'un déséquilibre aggravé

Physioswiss s'oppose formellement et entièrement à cette initiative. «Nous ne pouvons pas accepter l'intervention dans la structure tarifaire. Dans tous les cas, elle affectera défavorablement la physiothérapie, déjà largement sous-financée depuis des années. Notre branche et les soins dispensés à notre patientèle en souffriront encore plus», déclare Mirjam Stauffer, présidente de Physioswiss. Elle ajoute: «La physiothérapie joue un rôle central dans la prise en charge médicale de base et contribue dans une large mesure à réduire les coûts pour l'ensemble du système. Or, les tarifs fixés pour les prestations de physiothérapie sont trop bas depuis des années.»

L'année dernière, Physioswiss a fait le nécessaire pour répondre aux exigences légales d'une révision tarifaire et pour convaincre les partenaires tarifaires de la rejoindre. Une étude sur les performances de la physiothérapie a permis à l'association de prouver que les physiothérapeutes ne parviennent déjà pas à couvrir leurs frais. Le tarif actuel permet à chaque physiothérapeute de générer un chiffre d'affaires d'environ 60 francs par heure. Et la hausse des prix constatée actuellement fait qu'aggraver la situation.

L'intervention tarifaire invaliderait les efforts de transparence des prestations et des coûts mis en œuvre par Physioswiss au cours des deux dernières années.

Vive déception face à une éventuelle intervention

Le contenu de l'éventuelle intervention déçoit profondément Physioswiss:

- Avec cette intervention, le Conseil fédéral remet en question le caractère de la structure tarifaire en évoquant l'introduction d'une composante temporelle sans tenir compte du contexte global.
- La facturation de la physiothérapie coûteuse est une indemnisation nécessaire et indispensable de la prestation pour les patient·e·s confrontés à des problèmes de santé spécifiques. Ces derniers induisent un effort financier accru lors du traitement physiothérapeutique. Si le traitement de ces personnes n'est plus indemnisé à hauteur des coûts, les soins pour ces groupes de patients vulnérables sont ainsi gravement menacés.

Physioswiss nourrissait l'espoir d'une intervention tarifaire favorable aux patient·e·s et à la physiothérapie. Mais selon une première analyse des données encore incomplètes concernant l'intervention, il faut s'attendre au contraire à une nette détérioration et non à «adaptation minimale» comme indiqué par le Conseil fédéral.

Analyse approfondie

Physioswiss va procéder à une analyse approfondie du projet mis en consultation et prendre position à son sujet.

Contact

Osman Bešić, Directeur général Physioswiss
osman.besic@physioswiss.ch, 079 277 84 85

media@physioswiss.ch, 058 255 36 00

À propos de Physioswiss

La **physiothérapie** améliore la qualité de vie des personnes et a pour but de remédier aux dysfonctionnements physiques et aux douleurs. Elle est utilisée dans la thérapie, la rééducation, la prévention, la promotion de la santé et les soins palliatifs.

L'Association Suisse de Physiothérapie **Physioswiss** représente les intérêts d'environ 10 000 membres. En collaboration avec 16 associations cantonales et régionales, l'association contribue à façonner l'avenir du système de santé en faveur des personnes vivant en Suisse.